

Correspondance familiale acadienne au tournant du XX^e siècle : fenêtre sur l'évolution d'un dialecte¹

France Martineau

Université d'Ottawa
fmartin@uottawa.ca

Sandrine Tailleux

Université de Toronto
sandrine.tailleur@utoronto.ca

1 Introduction

Les études linguistiques sur les variétés de français d'Amérique sont surtout synchroniques, construites à partir de larges corpus sociolinguistiques. En comparaison, moins d'études – en particulier pour la morphosyntaxe – se sont intéressées à l'évolution diachronique, en partie en raison de la difficulté à reconstruire des états de langue anciens, à partir de sources diverses (par exemple, atlas modernes, textes littéraires avec représentation de la langue, contes recueillis auprès de locuteurs très âgés, correspondances).

Notre article se situe dans une perspective de sociolinguistique historique. Il se fonde sur l'étude d'un corpus de correspondance familiale datant de la fin du XIX^e-début XX^e siècle. Il provient d'une famille acadienne nommée Landry, du sud-est du Nouveau-Brunswick, dont plusieurs membres ont migré en Nouvelle-Angleterre. Ce corpus est exceptionnel à la fois par son degré de vernacularité – la plupart des scripteurs sont cultivateurs – et par sa cohérence, les lettres échangées provenant d'une même famille, sur trois générations.

Les variétés acadienne et laurentienne forment, au Canada, les deux grandes divisions dialectales. De même, le français acadien n'est pas un ensemble uniforme; aujourd'hui, les variétés diffèrent selon leur degré de maintien de traits conservateurs (par exemple, la variété de la Baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse, est très conservatrice par rapport à la variété de la région de la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick), leur intégration de l'anglais ou le degré de convergence avec la variété laurentienne. En l'absence d'une connaissance de la situation de ces variétés à date ancienne, il est difficile de situer l'origine de ces différences. Notre étude permettra de mieux comprendre l'état du dialecte acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick à la fin du XIX^e siècle, en comparant l'usage actuel de traits linguistiques associés à l'acadien avec celui de nos scripteurs. C'est ainsi que la variété que nous étudions se distingue aujourd'hui par une perte de certains traits associés à l'acadien ainsi qu'une intégration de traits anglais. Cette évolution est-elle récente ou plus ancienne? L'étude de la langue de la fin du XIX^e siècle pourra nous permettre de situer ces changements dans le temps et, dans une certaine mesure, de les comparer aux changements qui ont affecté d'autres variétés nord-américaines à la fin du XIX^e siècle.

Même si les lettres examinées proviennent d'une seule famille, la migration de certains des scripteurs vers les Etats-Unis – et le contact plus étroit à la fois avec les anglophones et les locuteurs de la variété laurentienne – doit être considérée comme un facteur potentiel d'écart entre les usages des locuteurs restés au Nouveau-Brunswick et ceux des locuteurs vivant en Nouvelle-Angleterre. En effet, la Nouvelle-Angleterre, en plus d'être un bassin de locuteurs majoritairement anglophones, accueille, pendant une période très restreinte, plusieurs milliers de migrants en provenance du Québec à la fin du XIX^e siècle. Le dialecte laurentien actuel s'écarte du dialecte acadien par plusieurs traits et le contact entre les deux populations en migration – les Québécois et les Acadiens – a été source d'influence, surtout du québécois sur l'acadien. La comparaison de l'usage des scripteurs selon le lieu de résidence (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Angleterre) permettra de contrôler le contexte de variation et de vérifier si nous pouvons considérer l'ensemble des scripteurs de notre corpus comme une seule communauté linguistique

représentant la variété acadienne du sud-est du Nouveau-Brunswick ou s'il faut considérer que la langue des scribes acadiens de notre corpus qui ont migré est influencée par le dialecte laurentien.

Notre article est ainsi organisé : la section 2 présente le corpus à l'étude, avec une courte description de chacun des scribes, ainsi qu'une brève présentation du contexte historique général. La section suivante propose un survol général de la langue des documents, avec une brève comparaison avec des documents du même type. La dernière section est consacrée à l'analyse de trois variables linguistiques qui sont aujourd'hui associées au dialecte acadien. Nous comparons deux groupes de scribes : ceux qui ont migré en Nouvelle-Angleterre, et ceux qui sont restés sur la terre familiale au Nouveau-Brunswick, de façon à vérifier la cohésion de la communauté linguistique. Puis nous vérifions dans quelle mesure l'usage de nos variables diffère à la fois de l'usage actuel mais aussi de l'usage tel qu'il est attesté pour cette époque dans d'autres travaux. Cette comparaison en temps réel avec les données actuelles pour les différentes communautés acadiennes nous permettra de situer le changement dans le temps, tout au moins pour la variété du Sud-Est du Nouveau-Brunswick.

2 Cultivateurs acadiens

Le fonds de correspondance familiale Laurie Landry contient 94 lettres et cartes postales ainsi que 10 billets, tous rédigés entre 1893 et 1928, réparties entre trois générations de scribes. Certains scribes écrivent du sud-est du Nouveau-Brunswick, dans la région de Memramcook, alors que d'autres écrivent du Massachusetts, où ils ont migré en quête de travail. Cette migration vers les Etats-Unis s'inscrit dans le mouvement d'exode de la fin du XIX^e siècle, pendant laquelle des milliers de francophones canadiens – surtout des Québécois, mais également des Acadiens – ont migré vers le territoire américain, plus particulièrement vers les états de la Nouvelle-Angleterre (Roby 2001). Le Massachusetts accueillit à cette époque un grand nombre de francophones, beaucoup plus de Québécois que d'Acadiens. Les villes de Lynn, Saugus, Newburyport, Wellesley, Brant Rock, où s'installent nos scribes acadiens, ne sont pas aujourd'hui reconnues comme ayant un nombre important d'habitants à descendance francophone; toutefois, des villes comme Gardner, avec une forte concentration de francophones descendants d'Acadiens et où s'installe le scribe Abbé, et des villes comme Lowell et Southbridge, avec une forte concentration de francophones descendants de Québécois, n'en sont pas très éloignées géographiquement. Il est donc probable que nos scribes acadiens aient eu à côtoyer un nombre plus ou moins important de Québécois à leur arrivée aux Etats-Unis.

Nous avons sélectionné des lettres de 15 scribes, en fonction de leur appartenance au noyau de la famille Landry, de leur lieu de naissance ainsi que de l'endroit d'où ils écrivent (Nouveau-Brunswick ou Massachusetts). Le tableau 1 donne une description sommaire de chaque scribe analysé, avec la génération à laquelle il ou elle appartient, son année de naissance, son lieu de résidence, ainsi que son lien avec la famille Landry.

	Famille nucléaire Landry					Famille élargie		
1 ^{re} génération	<u>Euphémie (Bourgeois) Landry (1842)</u>					Norine Bédard (?)	<u>Nathalie Bourgeois</u> (1856)	
2 ^e génération	Wallace Landry (1884)	Patrick Landry (1882)	<u>Marie (Landry) Melanson (1875)</u>		Philomon Landry (1877)	Alphée Landry (1873)	<u>Arméline Dupuis</u> (1880)	<u>Éliza Bourgeois</u> (1891)
	Artémise (Dupuis) Landry (1890)		- belle-sœur de Wallace	- filleule d'Euphémie				
3 ^e génération	Thérèse Landry (1915)		<u>Eva Melanson</u> (1898)	Abbé Melanson (1903)		Celina Richard (?)	- nièce ou petite-fille d'Euphémie	

Légende : souligné – scripteurs écrivant du N.-B.
 gras – scripteurs écrivant des É.U. (Massachusetts, Maine)

Tableau 1 : Généalogie sommaire des scripteurs sélectionnés

Le tableau 1 montre que, pour chacune des trois générations de scripteurs, nous avons des scripteurs qui résident au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux États-Unis. Il sera donc possible, dans une certaine mesure, de faire une comparaison entre la langue des scripteurs vivant sur la terre familiale avec celle de ceux qui ont dû s'exiler aux États-Unis. Nous avons retenu un total de 73 lettres, réparties comme suit :

1^{re} génération : 3 lettres d'Euphémie, 2 lettres de Norine Bédard et 1 de Nathalie Bourgeois;

2^e génération : 10 lettres de Marie, 2 lettres chacune de Arméline Dupuis et Eliza Bourgeois, 28 lettres de Wallace, 8 lettres de Patrick, 3 lettres de Philomon et 1 de Alphée, avec 4 lettres de la femme de Wallace, Artémise Dupuis;

3^e génération : 2 lettres de Thérèse, 3 lettres d'Eva, 3 lettres d'Abbé, ainsi que 2 lettres de Celina Richard.

Tous les membres de la famille nucléaire d'Euphémie (Euphémie, son mari, ses enfants et petits-enfants) sont bilingues selon les recensements auxquels nous avons eu accès, mais ils choisissent tous d'écrire en français. Les scripteurs appartiennent à une famille de cultivateurs et certains pratiquent d'autres métiers, comme celui de menuisier. Aux États-Unis, ils migrent vers des villes en plein essor industriel, comme Lynn et son usine de chaussures de cuir ou Saugus avec sa fonderie.

3 Des scripteurs peu-lettrés

Il va de soi que les lettres du corpus Landry ne nous donnent qu'un reflet de la langue parlée de l'époque, étant donné l'écart entre les codes écrit et oral. De plus, l'apport d'un facteur individuel n'est pas à exclure, compte tenu des données relativement restreintes. C'est pourquoi il est essentiel de comparer les résultats à la fois avec ceux provenant de l'examen de documents similaires pour la même période, et avec ceux provenant d'entrevues sociolinguistiques pour la même région.

La lettre familiale, par le dialogue qu'elle crée entre le scripteur et son destinataire, est propice à faire paraître des usages ordinaires de la langue, surtout lorsque les lettres sont écrites par des scripteurs

malhabiles. C'est ainsi que nos lettres présentent de nombreux traits qui attestent soit de la maîtrise imparfaite du code écrit, soit de traits associés aujourd'hui au vernaculaire.

Les scripteurs qualifiés de peu lettrés présentent certaines caractéristiques : on peut habituellement retrouver des traces de la prononciation dans leur graphie, ils ont de la difficulté à situer les limites morphémiques et les mots sont agglutinés, l'orthographe lexicale est approximative, les règles d'accord graphique ne sont pas respectées, etc. (Martineau 2007). En situation minoritaire, la langue des scripteurs présente souvent un degré plus élevé d'intégration de termes anglais, de l'alternance de code ainsi qu'une réévaluation de la stratification sociale des variantes. C'est ainsi que Martineau (2009) a montré qu'au début du XX^e siècle, chez des scripteurs peu-lettrés vivant dans des communautés en situation minoritaire comme en Nouvelle-Angleterre ou dans la région du Détroit, l'emploi de *je vas*, au lieu de *je vais*, est très élevé à l'écrit (1).

(1) Je va rashèvé et mailè taleure. (« Je vas rachever et maller tout à l'heure ») (Martineau 2009, p. 318)

Par comparaison, au Québec, où le français est en situation majoritaire, cet emploi est moins fréquent, même chez des scripteurs de milieu ouvrier ayant une faible maîtrise de l'écrit.

Les scripteurs que nous avons examinés présentent plusieurs caractéristiques de peu-lettrés. On remarque ainsi que leurs lettres révèlent des traces d'un transfert de prononciation à l'écrit, comme l'ouverture de [ɛ] (2) et la simplification de groupes consonantiques (3), et des cas d'agglutinations.

(2) *darière* « derrière »/ *jaseilerait aller vous voir* « j'essaierais de vous voir »

(3) *mecredi* « mercredi »

Les phénomènes morphosyntaxiques associés au vernaculaire sont généralement peu nombreux dans la correspondance, même celle de peu-lettrés. Le corpus examiné se distingue toutefois par l'importance de ces traits et par leur emploi par tous les scripteurs. L'effacement de la particule négative *ne* est ainsi presque catégorique (4), tout comme l'emploi de *je vas*, au lieu de *je vais* (5, 6); on trouve également de façon fréquente l'emploi de *y* au lieu de *lui* (7), l'utilisation de l'indicatif au lieu du subjonctif (8), des formes complexes de relativisation (9, 10, 11), des formes disjointes du pronom sujet (12), etc.

(4) que tu ten venais pas encore cette autome (Euphémie)

(5) je va encore a lécole (Eva)

(6) je va vous dire que j'ai veu (Wallace)

(7) et j'y ai mander que fallait que vous donner la balance (Wallace)

(8) vous dire a Philomon quil prend attantion (Wallace)

(9) et qui ce qua travailler après (Wallace)

(10) et mande nous quisse qui viens aux etats (Patrick)

(11) il save pas qui qil la tuer (Wallace)

(12) et vous autre venez nous voir (Marie)

On trouve également des archaïsmes lexicaux (ex. *mander*), des anglicismes lexicaux (ex. *Danning rome*), des structures empruntées à l'anglais comme l'emploi de *back* (ex. *elle veux sa job back*). Les scripteurs ne présentent toutefois pas d'alternance de code.

Seule une étude systématique de chacun de ces phénomènes, accompagnée d'une comparaison avec des documents du même type, permettrait de situer ces traits sur un axe diachronique ou diatopique et de mesurer l'influence du contact linguistique avec l'anglais. C'est ainsi que bien que l'emploi de *je vas* est presque catégorique dans les lettres de ces scripteurs, un résultat qui va dans le sens de ceux trouvés dans les corpus écrits en contexte minoritaire, on y voit aussi une fréquence élevée de phénomènes vernaculaires, ce qui pourrait laisser supposer que la correspondance entre ces scripteurs est simplement de nature très informelle. De plus, l'absence d'alternance de code ainsi que la présence de termes anglais, que l'on trouve également dans des lettres d'ouvriers montréalais de l'époque, suggèrent que la langue des correspondants de la famille Landry est plutôt représentative de locuteurs dont le français est dominant, malgré leur situation géographique et linguistique. Il serait donc une erreur de considérer leurs maladresses graphiques comme étant une conséquence d'un bilinguisme imparfait. La section suivante aidera à situer le comportement des scripteurs de ce corpus par rapport à celui des locuteurs et scripteurs provenant de la même région, et/ou de la même époque.

4 Analyse de trois traits morphologiques acadiens

Nous avons examiné trois variantes morphologiques, généralement associées au parler acadien moderne, en mesurant leur fréquence dans les lettres des scripteurs. Il faut remarquer que les occurrences sont souvent peu nombreuses, à la fois parce qu'il y a peu de lettres pour chaque scripteur et parce que le phénomène morphologique est peu fréquent. Nous pouvons donc tirer des tendances, en particulier en croisant nos résultats avec ceux d'autres études, mais il faudra attendre plus de travaux sur cette période pour valider nos résultats.

4.1 Sélection de l'auxiliaire *avoir* en contexte intransitif

Dans la plupart des variétés de français, en Europe et en Amérique, il existe une variation dans la sélection de l'auxiliaire : on trouve ainsi *avoir* avec les verbes qui, en français standard, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, comme le verbe *partir* par exemple, conséquence d'un développement interne avec régularisation de l'auxiliaire (Gadet 2007).

(13)a. J'**ai** parti de là pour me marier.

b. On **est** parti de là pour aller à Pointe-aux-Trembles. (Sankoff & Thibault 1980: 324)

L'ampleur du phénomène est toutefois variable d'un dialecte à l'autre. En Acadie, l'auxiliaire *avoir* est aujourd'hui utilisé de façon presque catégorique, et ce même avec les verbes pronominaux (exemple 14, tiré de notre corpus).

(14) je **mes préparée** pour man aller mais j'avais une assurance (Wallace)

Le tableau suivant montre le pourcentage d'utilisation de l'auxiliaire *avoir* dans différentes régions d'Amérique du Nord francophone, selon diverses études sociolinguistiques.

Région		Pronominaux	Autres
Québec	Québec (ville)	6%	≈ 32.5%
	Montréal	-	≈ 34%
Acadie	N.-Écosse	100%	100%
	N.-Brunswick	100%	100%
	I.-P.-É.	100%	99%
États-Unis	Vermont	-	50%
	Pennsylvanie	100%	≈ 96.9%
Français historique (1600-1900)		-	≈ 32.2%

Sources : King & Nadasdi 2001; Sankoff & Thibault 1980; Mougeon & Uritescu 2006; Russo & Roberts 1999; Tailleux 2007.

Tableau 2. Pourcentage d'utilisation de l'auxiliaire *avoir* selon les régions.

Le tableau 2 montre clairement la différence entre les dialectes acadiens et ceux du Québec ou des États-Unis : la régularisation vers l'auxiliaire *avoir* se situe toujours sous les 50%, sauf en Acadie, où la sélection de *avoir* est catégorique. Pour les États-Unis, les résultats des deux communautés présentées dans le tableau 2 suggèrent une variation selon la communauté linguistique. La communauté de Pennsylvanie semble se comporter comme les Acadiens en ce qui a trait à la sélection de l'auxiliaire. Dans ce cas, il est peu probable que cela provienne de l'origine des scripteurs; la régularisation de l'auxiliaire *avoir* est également un trait associé à la restriction linguistique en contexte minoritaire (King & Nadasdi 2001). Les résultats sont encore plus frappants avec les verbes pronominaux; les seuls chiffres que nous ayons pour une communauté extérieure à l'Acadie sont pour la ville de Québec, qui montre un très faible 6% d'auxiliaire *avoir* avec les verbes pronominaux, alors que toutes les communautés acadiennes montrent un usage catégorique d'*avoir*.

Le tableau 3 montre que la plupart de nos scripteurs montrent un usage typiquement acadien, avec une fréquence élevée d'emploi de l'auxiliaire *avoir*, sans qu'il y ait de différence selon que les scripteurs vivent au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Angleterre. Ces derniers ne présentent donc pas d'indication d'une influence des immigrants québécois en Nouvelle-Angleterre.

Tableau 3. Pourcentages d'utilisations de l'auxiliaire *avoir* par les scripteurs de notre corpus selon la génération et le lieu de résidence.

	Génération	Lieu	Pronominaux	Autres
Euphémie	1	NB	-	0% (0/1)
Norine Bédard	1	Mass	0% (0/1)	0% (0/4)
N. Bourgeois	1	NB	100% (1/1)	67% (2/3)
Wallace	2	Mass	87,5% (7/8)	65% (15/23)
Patrick	2	Mass	25% (1/4)	100% (3/3)
Marie	2	NB	100% (2/2)	43% (3/7)
Artemise	2	Mass	100% (1/1)	100% (2/2)
Eva	3	NB	100% (1/1)	80% (4/5)
Abbé	3	Mass	-	67% (2/3)
Thérèse	3	Mass	50% (1/2)	-
Total			70% (14/20)	61% (31/51)

La majorité des scripteurs présentent un pourcentage d'emploi de l'auxiliaire *avoir* se situant autour de 50% ou au-dessus de 50%, et c'est particulièrement frappant avec les verbes pronominaux. Deux de nos scripteurs (Patrick et Norine Bédard – Euphémie n'ayant qu'une seule occurrence) ont une fréquence peu élevée d'emploi de l'auxiliaire *avoir* – qui se rapproche donc plus de celle des locuteurs de la variété laurentienne. Pour Patrick, la régularisation avec les verbes autres que pronominaux ne s'étend pas aux verbes pronominaux, mais comme les quatre occurrences avec verbes pronominaux ne sont qu'avec un seul verbe, *se rendre*, il est difficile d'en conclure quoi que ce soit. Quant à Norine Bédard, elle n'utilise jamais l'auxiliaire *avoir*, et cela est peut-être une indication d'une certaine sensibilité à la norme, qui se manifeste également dans l'emploi du pronom de 1^{ère} personne du pluriel (voir section suivante).

L'étude de la sélection de l'auxiliaire *avoir* avec les verbes intransitifs montre que la plupart de nos scripteurs présentent des usages semblables aux usages acadiens actuels, sans qu'il y ait de différence entre les générations. Ils utilisent l'auxiliaire *avoir* plus de 50% du temps (quoique la majorité se situent plus près du 100%), et ce autant avec les verbes pronominaux qu'avec les autres verbes. Il est donc possible de conclure que du point de vue du changement linguistique, l'extension de l'auxiliaire *avoir* à tous les contextes, pronominaux et non pronominaux, semble être un phénomène déjà stable à la fin du XIX^e siècle.

4.2 Emploi de *je* à la 1^{ère} personne du pluriel

L'emploi du pronom *je*, au lieu des pronoms *nous* ou *on*, pour exprimer la 1^{ère} personne du pluriel, est un phénomène bien attesté à la fois dans le français vernaculaire des XVII^e et XVIII^e siècles en France (Lodge 2004; Ayres-Bennett 2004; King, Martineau et Mougeon 2009; voir aussi ALF pour le début du XX^e s.) (15) et dans certaines variétés acadiennes (Flikeid 1994; King, Nadasdi & Butler 2004; King 2005).

- (15) a. Moi et le gros Lucas, et **je** nous amusions à bâtifoler (*Dom Juan*)
 b. quand **on** verra finir ce galimatias (*Sganarelle*)
 c. qu'il aille au diable avec son mulet! [...] **nous** irons devant les juges (*Les Fourb. de Scapin*)

Le phénomène est absent de la variété laurentienne moderne (*on* est employé de façon presque catégorique, voir Blondeau 2008) et louisianaise moderne. Sa diffusion diffère selon les variétés acadiennes. Pour la Nouvelle-Angleterre, nous n'avons pas de données. Au Nouveau-Brunswick, comme le mentionnent Flikeid et Péronnet (1989) et Flikeid (1989), la variante est en forte régression.

Communautés	Je	On	Nous
Pubnico, NE	60%	40%	-
Chéticamp, NE	59%	41%	-
Baie Ste-Marie, NE	59%	41%	-
Île-Madame, NE	83%	17%	-
Pomquet, NE	75%	25%	-
L'Anse-à-Canards, TN	97%	3%	-
Abram-Village, IPE	18%	82%	-
Saint-Louis, IPE	76%	24%	-
Nouveau-Brunswick	-	oui	oui
Louisiane	-	oui	?
Québec	-	99%	1%

Source : Blondeau 2008; Dubois 2005; Flikeid 1994; King, Nadasdi & Butler 2004; King 2005; Neumann-Holzschuh, Brasseur et Wiesmath 2005.

Tableau 4. Pourcentage d'utilisation moderne des variantes *on*, *nous* et *je* pour la 1^{ère} personne du pluriel selon les régions

L'absence de la variante *je* au Nouveau-Brunswick semble toutefois assez récente puisqu'elle est attestée dans la correspondance et des représentations de la langue à date ancienne de cette région.

Communautés	Je	On	Nous
Contes NB	-	100%	-
Contes NE	95%	5%	-
Contes Qc	-	100%	-
19 s. Satire NB	41%	59%	-
19s. Satire NE	48%	46%	6%
19s. Lettres NB	12%	19%	69%
19s. Chroniqueurs Qc	attesté	attesté	attesté
19 ^e s. Louisiane	attesté	attesté	?

Source : Martineau 2006; Blondeau 2008; Rottet 2004.

Tableau 5. Pourcentage d'utilisation des variantes *on*, *nous* et *je* pour la 1^{ère} personne du pluriel dans différents types de documents au XIX^e siècle

L'examen de nos scripteurs montre en effet que la variante est encore présente au Nouveau-Brunswick et chez les migrants en provenance de cette région, avec une forte variation entre les scripteurs mais sans

différence notable entre les générations. Le pourcentage global de 11% est similaire à celui trouvé dans des lettres de la même époque pour cette région (12%, voir Tableau 5) mais plus bas que dans une satire de la même époque (48%), ce qui suggère une certaine stigmatisation. Les trois frères, Wallace, Patrick et Philomon, nés au Nouveau-Brunswick mais vivant en Nouvelle-Angleterre, présentent tous les trois la variante bien que des trois, c'est Wallace, celui qui écrit le plus fréquemment, qui l'emploie le moins fréquemment, sans doute à cause du caractère stigmatisé de cette variante à l'écrit.

Scripteurs	Génération	Lieu	Je	On	Nous
Euphémie	1	NB	20% (1)	80% (4)	0%
N. Bédard	1	Mass	0%	100% (12)	0%
N. Bourgeois	1	NB	0%	100% (1)	0%
Wallace	2	Mass	7% (3)	86% (35)	7% (3)
Patrick	2	Mass	33% (2)	67% (4)	0%
Marie	2	NB	0%	33% (7)	67% (14)
Philomon	2	Mass	53% (9)	47% (8)	0%
Eliza	2	NB	0%	100% (3)	0%
Artemise	2	Mass	0%	100% (19)	0%
Eva	3	NB	0%	83% (5)	17% (1)
Abbé	3	Mass	0%	83% (5)	17% (1)
Céline	3	Maine	50% (1)	50% (1)	0%
Thérèse	3	Mass	0%	100% (6)	0%
TOTAL			11% (16)	76% (110)	13% (19)

Tableau 6. Pourcentage d'utilisation des variantes *on*, *nous* et *je* pour la 1^{ère} personne du pluriel chez nos scripteurs

La comparaison de nos résultats avec ceux pour l'Acadie moderne (Tableau 4) et ceux pour le XIX^e siècle (Tableaux 5, 6) suggère qu'au XIX^e siècle, la variante *je* était déjà en régression au Nouveau-Brunswick, puisque les fréquences sont plus basses que ce que l'on retrouve ailleurs en Acadie aujourd'hui. Il reste à comprendre les sources de cette régression, d'autant qu'il semble qu'une régression semblable se soit produite, peut-être à la même époque, dans les variétés laurentiennes et louisianaises, pour lesquelles la variante est parfois attestée au XIX^e siècle (Rottet 2004; Martineau à paraître) mais qui est aujourd'hui disparue.

4.3 Emploi de la désinence *-ont* à la 3^e personne du pluriel

Comme l'emploi de *je* pour la 1^{ère} personne du pluriel, l'emploi de *ils* avec la désinence *-ont* (au lieu de *-ent*) est bien attesté dans le français vernaculaire en France, aux XVII^e, XVIII^e, et XIX^e siècles (16, 17).

(16) Ils **disont** itou qu'ils feront le contrat pour quatre (*L'école des mères*)

(17) Ce qu'ils **disent** est encore plus sûr que les paroles. (*La méprise*)

Au contraire toutefois de l'emploi de *je-ons*, l'emploi de *ils-ont* est encore bien attesté dans l'ensemble des variétés acadiennes, tout comme dans plusieurs communautés francophones en Louisiane. La variante est toutefois absente des variétés laurentiennes modernes.

Communautés	Ils-ont
Pubnico, NE	73%
Chéticamp, NE	84%
Baie Ste-Marie, NE	72%
Île-Madame, NE	78%
Pomquet, NE	87%
L'Anse-à-Canards, TN	99%
Abram-Village, IPE	78%
Saint-Louis, IPE	83%
Nouveau-Brunswick	oui
Nouvelle-Angleterre	Certaines communautés
Louisiane	Certaines communautés
Québec	-

Source : Dubois 2005; Flikeid 1994; King, Nadasdi & Butler 2004; King 2005; Beaulieu, Cichoki et Chiasson-Albert 2008; Fox 2006; Neumann-Holzschuh, Brasseur et Wiesmath 2005.

Tableau 7. Pourcentage d'utilisation de *ils-ont* pour la 3^e personne du pluriel selon les régions

La variante est également attestée, comme on peut s'y attendre, à date ancienne, dans les représentations de la langue et la correspondance en Acadie.

Communautés	Ils-ont
Contes NB	82%
Contes NE	93%
19 s. Satire NB	82%
19s. Satire NE	99%
19s. Lettres NB	46%
19s. Chroniqueurs Qc	Peu attesté

Source : Martineau 2006.

Tableau 8. Pourcentage d'utilisation de *ils-ont* (vs *ils-ent*) pour la 3^e personne du pluriel dans divers types de documents du XIX^e siècle

Nos scripteurs emploient également la variante *ils-ont*, oscillant entre un emploi catégorique ou presque catégorique et une plus grande variation entre la variante vernaculaire et la variante standard. Le pourcentage global de 78% correspond assez bien à ce que l'on trouve aujourd'hui dans les communautés acadiennes, ce qui suggère une relative stabilité du phénomène. On remarque que Wallace présente une forte fréquence de l'emploi de la variante *ils-ont* alors que sa fréquence d'emploi de *je-ons* était très basse, ce qui suggère que *ils-ont* est beaucoup moins saillant ou stigmatisé que *je-ons*.

Scripteurs	Génération	Lieu	Ils-ont	Ils-ent
Euphémie	1	NB	100% (2)	0%
N. Bédard	1	Mass	100% (1)	0%
N. Bourgeois	1	NB	50% (1)	50% (1)
Wallace	2	Mass	91% (10)	9% (1)
Patrick	2	Mass	100% (2)	0%
Marie	2	NB	50% (1)	50% (1)
Philomon	2	Mass	50% (4)	50% (4)
Abbé	3	Mass	100% (2)	0%
Thérèse	3	Mass	100% (2)	0%
TOTAL			78% (25)	22% (7)

Tableau 9. Pourcentage d'utilisation des variantes *ils-ont* et *ils-ent* pour la 3^e personne du pluriel chez nos scripteurs

5 Conclusion

Nos scripteurs constituent donc une communauté linguistique relativement homogène, la différence de lieu (Nouveau-Brunswick/Nouvelle-Angleterre) ne semblant pas influencer de façon marquante leur manière de s'exprimer. Le contenu même des lettres montre que la communauté familiale est très forte et on peut supposer que les communautés acadiennes se soient regroupées dans les villes de la Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs, le discours de nos scripteurs exilés aux Etats-Unis est sans cesse tourné vers le Nouveau-Brunswick; Wallace parle du Nouveau-Brunswick en disant « chez nous », et même après presque 10 ans aux Etats-Unis, il parle encore de sa maison au Nouveau-Brunswick. Ce ne sont donc pas nos scripteurs qui sont à la base de ce qui est aujourd'hui le dialecte franco-américain. Il est probable que ceux qui commenceront à perdre leurs traits acadiens appartiendront à la 4^e génération, donc la 2^e génération à être née aux Etats-Unis.

Nos résultats permettent également de jeter un peu de lumière sur l'évolution de certaines variables, en particulier pour la variable *je-ons* qui commence déjà à être en régression à la fin du XIX^e siècle, un phénomène qu'il faudrait examiner de plus près pour les autres variétés françaises d'Amérique. Cette régression de la variante dans le français acadien du Nouveau-Brunswick soulève également la question du lien parfois évoqué entre la perte de cette variante et le maintien de *ils-ont*. Il faudrait pouvoir reconstruire l'état des différentes configurations d'usage de *je-ons* et *ils-ont* dans les variétés laurentiennes, louisianaises et acadiennes pour comprendre leur évolution durant les XIX^e et XX^e siècles jusqu'à l'état actuel.

Enfin, notre recherche montre que la correspondance familiale rédigée par des scripteurs malhabiles et de milieu modeste constitue une source précieuse pour la recherche en sociolinguistique historique. En effet,

nous avons vu que pour des variantes relativement saillantes comme *ils-ont* et la sélection de l'auxiliaire *avoir*, l'écart est assez mince entre les résultats de notre corpus écrit et ceux de corpus oraux modernes.

Références

- Ayres-Bennett, W. (2004). *Sociolinguistic variation in seventeenth century France*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Beaulieu, L., Cichoki W. & Chiasson N. (2008). «L'acquisition d'une forme morphosyntaxique traditionnelle par des enfants acadiens», dans Luc Baronian et France Martineau (dir.) *Le français, d'un continent à l'autre*, Québec : Presses de l'Université Laval, 48-75.
- Blondeau, H. (2008). The dynamics of pronouns in the Québec languages in contact dynamics. In Miriam Meyerhoff et Naomi Nagy Social (dir.) *Lives in Language - Sociolinguistics and multilingual speech communities*, Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 249-271.
- Coveney, A. (2000). Vestiges of nous and the 1st person plural verb in informal spoken French, *Language Sciences*, 22, 447-481
- Dubois, S. (2005). Un siècle de français cadien parlé en Louisiane. , In Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.) *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 287-305.
- Flikeid, K. & Péronnet L. (1989). N'est-ce pas vrai qu'il faut dire : *j'avons été* ? Divergences régionales en acadien, *Le français moderne*, 57, 219-242.
- Flikeid, K. (1989). Recherches sociolinguistiques sur les parlars acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. In Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.) *Le Français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec : Presses de l'Université Laval, 183-199.
- Flikeid, K. (1994). Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine, dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.) *Les origines du français québécois*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 275-326.
- Fox, C. (2006). La situation du français franco-américain. In Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.) *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec : Presses de l'Université Laval, 117-141.
- Gadet F. (2007). *La variation sociale en français*, Paris : Ophrys, 2e éd.
- King, R. (2005). Morphosyntactic variation and theory: subject-verb agreement in Acadian French. In Leonie Cornips et Karin Corrigan (dir.) *Syntax and variation: Reconciling the biological and the social*, Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 199-232.
- King, R. & Nadasdi T. (2001). How Auxiliaries Be/have in Acadian French, *Papers from the Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*, Moncton, Université de Moncton, 61-72.
- King, R., Nadasdi T. & Butler G. (2004). First person plural in Prince Edward Island Acadian French: The fate of the vernacular variant je...ons, *Language Variation and Change*, 16, 237-255.
- King, R., Martineau F. & Mougeon R. (2009). La variation entre *Je / On / Nous* en français européen: une analyse sociohistorique de la variation et du changement, *Association for French Language Studies*, Université de Neuchâtel, 3-5 septembre 2009.
- Lodge, A. (2004). *A sociolinguistic history of Parisian French*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Martineau, F. À paraître. *Les Mots de l'ombre*. Presses de l'Université Laval.
- Martineau, F. (2009). Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes. In Luc Baronian et France Martineau (dir.) *Le français, d'un continent à l'autre*, Presses de l'Université Laval, 291-325.
- Martineau, F. (2007). Variation in Canadian French Usage from the 18th to the 19th Century, *Multilingua*, 26, 2-3, 203-227.
- Martineau, F. (2006). Perspective sur le changement linguistique : aux sources du français, *Revue canadienne de linguistique*, 50, 173-213.

- Mougeon, F. et Uritescu D. (2006). Les derniers français de Frenchville, *La Linguistique*, 42.1, 115-128.
- Neumann-Holzschuh, I., Brasseur P. & Wiesmath R. (2005). Le français acadien au Canada et en Louisiane. In Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.) *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 479-503.
- Roby, Y. (2001). Les fluctuations de la conjoncture et la formation de l'identité franco-américaine : un regard sur le début des années 1880. In A. Courtemanche et M. Pâquet, *Prendre la route L'expérience migratoire en Europe et en Amérique du Nord du XIV^e au XX^e*, Vents d'Ouest, Hull, Québec, 25-33.
- Rottet, K. (2004). « Attestation et disparition du type j'avons en français acadien », communication présentée au *Colloque international Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique*, Avignon, mai.
- Russo, M. & Roberts J. (1999). Linguistic change in endangered dialects : The case of alternation between *avoir* and *être* in Vermont French, *Language Variation and Change*, 11, 67-85.
- Sankoff, G. et Thibault P. (1980). The alternation between the auxiliaries *avoir* and *être* in Montreal French. In G. Sankoff (éd.), *The social life of language*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 311-345.
- Tailleur, S. 2007. *L'alternance d'emploi des auxiliaires avoir et être avec les verbes intransitifs en français du XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, manuscrit.

¹ Cet article a bénéficié de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (projet GTRC *Modéliser le changement : les voies du français* (www.voies.uottawa.ca) (titulaire : F. Martineau) ; projet *Des pays d'en haut à l'Ouest canadien : variation et changement linguistique* (titulaire : F. Martineau)).